



Les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO et CFDT ne participeront pas au Comité Expert Amiante prévu demain.

En effet, il est de tradition de ne pas participer à un groupe de travail lorsqu'un préavis de grève est déposé par une Fédération le même jour qu'une réunion ministérielle.

Elles souhaitent que celui-ci soit reconvoqué rapidement a minima sur les bases de l'ordre du jour validé lors du CHSCTM du 18 février dernier, et que soient examinés un certain nombre de points pour lesquels la Présidente du CHSCTM avait donné son accord.

Un courrier en ce sens vous sera adressé très prochainement.

Ce délai supplémentaire doit permettre à l'Administration de présenter de véritables documents de travail transmis impérativement dans les délais, et des engagements clairs.

Fait à Paris, le 21 mars 2016.